

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 402 - OCTOBRE 2024



**En octobre,
la Ville se mobilise
contre le cancer du sein**



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

**Les nouveaux
bacheliers félicités !**

Lire p. 4



SOMMAIRE

2

AMÉNAGEMENTS

Rue du Général-de-Gaulle, rue de Cormeilles, quartier Lalanne, table de ping-pong...

4

RETOUR SUR

La soirée des nouveaux bacheliers, l'après-midi de sensibilisation aux mobilités douces, SOS rentrée...

6

ACTUALITÉ

Les dégradations et vols de végétaux en hausse

7

ACTUALITÉ

La Ville n'augmente pas son taux de taxe foncière

8

DOSSIER

Montigny en forme olympique !

10

ACTUALITÉ

Octobre rose : rendez-vous le 18 octobre parvis Picasso

11

VIE ASSOCIATIVE

Retour en images sur la fête des associations

12

ÇA BOUGE

3 bonnes raisons de visiter la Micro-Folie

13

HISTOIRE

Il était une fois... Les vernis Guittet

14

TRIBUNES

15

A SAVOIR

Lutte contre les marchands de sommeil, équipements obligatoires à trottinette, numéro vert pour signaler les défauts d'éclairage...

N° 402 Octobre 2024

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,
Photographies : Service Communication, Anthony Voisin.

Exécution graphique :
Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires

ACTUALITÉS



AMÉNAGEMENTS

RUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE



AVANT



APRÈS

La chaussée de la rue du Général-de-Gaulle a été intégralement refaite entre l'avenue Fernand-Bommelle et le carrefour avec la rue de la République. Les réseaux aériens ont été enfouis (les branchements à l'intérieur des propriétés sont en cours), le trottoir a été élargi et des places de stationnement ont été aménagées. Des plantations d'arbres suivront cet automne.



RUE DE CORMEILLES

Les travaux de réaménagement de la rue de Cormeilles se poursuivent et devraient s'achever fin octobre. Après la rénovation de la chaussée et la mise en place d'un alternat à feux pour dissuader le contournement du boulevard de Pontoise par le village, un petit parking est en cours d'aménagement au n°5 de la rue. Les trottoirs seront réalisés dans les jours à venir.



QUARTIER LALANNE

Le réaménagement du quartier Lalanne continue. Dans le prolongement de l'enfouissement des réseaux de câbles aériens, l'enrobé de la rue Lucien-Boxstaël a été réalisé cet été. La rénovation de la chaussée et des trottoirs rue Claude Duhamel (en photo) se termine. Des plantations d'arbres interviendront dans les prochaines semaines.

BUDGET PARTICIPATIF

Dans le cadre du budget participatif 2023-2024, une table de ping-pong utilisable 7 jours sur 7, avec un sol souple, a été réalisée fin août. Elle vient compléter l'aire de fitness et de street-workout située Promenade des Impressionnistes, à l'intersection avec la rue du Général-de-Gaulle. Une idée citoyenne de Virginie Dumont, conviée à la livraison de l'équipement en présence du maire Jean-Noël Carpentier, d'Isabelle Moser, conseillère municipale déléguée au budget participatif et de Laurent Momet, responsable du service municipal des sports et de la vie associative.



Projet également issu du budget participatif, deux bancs publics ont été installés mi-septembre à la sortie du magasin Carrefour, avenue Aristide-Maillo, du côté du parvis Picasso.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

NON, LES COLLECTIVITÉS NE SONT PAS RESPONSABLES DE L'AGGRAVATION DU DÉFICIT DE L'ÉTAT

Octobre est traditionnellement le mois de la préparation budgétaire, tant au niveau national que local. Quelle n'a pas été la surprise des élus locaux d'entendre le gouvernement accuser les collectivités locales d'aggraver le déficit budgétaire de l'État !

Je rejoins totalement l'AMF (Association des Maires de France), qui dénonce fermement "une mise en cause infondée des comptes des collectivités locales pour masquer la situation désastreuse des comptes de l'État."

En réalité, le déficit de l'État est la conséquence d'une politique contradictoire : d'un côté, une austérité injuste pour les Français et de l'autre, des cadeaux fiscaux aux grandes fortunes. C'est cela, en partie, qui a aggravé les comptes publics.

Cette mise en cause des collectivités locales est un manque de considération pour la réalité des territoires et des efforts que nous déployons quotidiennement pour maintenir une gestion rigoureuse des finances communales.

À Montigny-lès-Cormeilles, par exemple, mais c'est le cas dans beaucoup d'autres communes, nous gérons les fonds publics avec sérieux. Depuis 15 ans, nous n'avons pas augmenté le taux communal de la taxe foncière, qui reste à 36,17 %, bien en dessous de la moyenne départementale de 39,67 %.

Ce choix à Montigny de stabilité fiscale résulte d'une gestion rigoureuse, malgré un contexte national contraignant. Nous souhaitons conserver un service public local, tout en poursuivant des projets ambitieux : la ferme pédagogique, le Musée de Montigny, la Micro-Folie, et de nombreux aménagements urbains et paysagers.

Notre engagement reste le même : faire de Montigny-lès-Cormeilles une ville toujours plus agréable et accueillante, avec une gestion financière stable et une fiscalité maîtrisée.

Les nouveaux bacheliers félicités !



Les nouveaux diplômés du baccalauréat, CAP, BEP ont été conviés à une soirée en leur honneur, le 20 septembre dernier espace Léonard-de-Vinci, en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la Ville et, notamment, de Mohamed Bourouis, adjoint au maire en charge de la jeunesse et de l'insertion.



Un stand « photobooth » était accessible pour que chacun reparte avec un souvenir de cette soirée conviviale.



Chaque lauréat s'est vu remettre des chèques-culture.

Une seconde soirée réservée aux diplômés du brevet !

Avis aux lauréats du brevet des collèges 2024, vous n'avez pas été oubliés ! En concertation avec les deux collèges de la commune, la municipalité tient à vous féliciter, **vendredi 22 novembre à 19h, espace Léonard-de-Vinci (infos et inscriptions sur montigny95.fr ou auprès du SMJ).**

Vous avez décroché le bac, le BEP ou le CAP en 2024 et vous n'avez pas pu venir à la soirée du 20 septembre ? Il est possible de récupérer votre récompense jusqu'au 18 octobre au plus tard, au SMJ Espace Nelson-Mandela.



Le projet de centre-ville soutenu par la Région

Entouré de plusieurs élus de l'équipe municipale, Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, a signé le 9 septembre dernier le contrat qui lie la Ville à la Région pour créer le futur centre-ville boulevard Victor-Bordier, dans le cadre de l'appel à projets des « 100 quartiers innovants et écologiques » d'Ile-de-France. Un contrat de 2 millions d'euros, confirmé par Jean-Philippe Dugoin-Clément (à droite de M. le maire sur la photo), vice-président de la Région Ile-de-France.



Une fête de la peinture inédite

Cette année, la fête de la peinture s'est déroulée le 31 août dernier dans le jardin des Feuillantines au village. Malgré une météo maussade, artistes chevronnés de l'association Les Couleurs de l'art et artistes en devenir ont participé à cette journée culturelle dans la joie et la bonne humeur. Le maire Jean-Noël Carpentier et sa première adjointe, Jacqueline Huchin, ont participé à la remise des prix.



La trottinette et le vélo, en toute sécurité

Près d'une centaine d'Ignymontains ont participé à l'après-midi de sensibilisation aux mobilités douces, organisée le 18 septembre parvis Picasso en présence de la police municipale dans le cadre de la Semaine de la mobilité durable. Une trentaine de vélos ont notamment été réparés gratuitement par Vélo Services, dans le cadre d'un atelier financé par le budget participatif.



SOS rentrée

De nombreux jeunes se sont rendus place de la gare, le 26 septembre dernier, dans le cadre de l'opération SOS rentrée, mise en place par la Ville pour accompagner les jeunes sans solution de formation ou d'orientation.



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (**retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique En un clic, Ville nature**).



NATURE & PAYSAGE



SCANDALEUX !

Halte aux dégradations et vols de végétaux !

Troncs lacérés, branches brisées, fleurs arrachées... La Ville est confrontée régulièrement à des actes de vandalisme, qui touchent différents quartiers et coûtent plusieurs dizaines de milliers d'euros chaque année à la collectivité.

Morsures de chiens. Plusieurs arbres, essentiellement situés Promenade des Impressionnistes ainsi que dans le bois des Copistes, sont régulièrement victimes de morsures de chien. « *Bien que localisées, elles entraînent des blessures importantes pour les arbres, compromettant leur croissance et leur longévité* », explique le service des espaces verts, contraint d'appliquer en guise de pansement un produit coûteux, lorsque l'arbre peut encore être sauvé.

Vols de végétaux. Plusieurs vols ont été constatés au niveau des espaces aménagés et végétalisés de la ville, notamment avenue Aristide-Maillol où de jeunes arbustes ont disparu, ou encore avenue des Frances où des fleurs ont été volées ou arrachées.

Dégradations. A l'image des deux magnolias devant le Centre culturel Picasso, dont les branches ont été cassées cet été (le coût des dégâts est évalué à 10 280 euros), la Commune est confrontée à une recrudescence des dégradations de végétaux. Dans l'aire de jeux du parc Launay ainsi qu'à proximité du stade Renoir, plusieurs arbres ont été arrachés. Des incisions dans l'écorce des arbres se répètent aussi dans les parcs. « *L'écorce agit comme une barrière protectrice. La dégrader affaiblit les arbres et les rend plus vulnérables aux maladies, aux ravageurs et aux champignons* », déplore le service des espaces verts.

Des mesures renforcées

La municipalité prend ces incidents très au sérieux et a décidé de renforcer sa vigilance. Pour chaque acte malveillant, la Ville dépose plainte pour qu'une enquête soit menée et que le ou les auteurs soient sanctionnés. La Ville s'appuie désormais sur « le barème de l'arbre », un outil d'évaluation de la valeur des arbres et des dommages causés. Ce dernier facilitera le calcul des compensations financières dues par les auteurs des dégradations, en plus des amendes encourues (jusqu'à 1500 euros pour des dégradations de végétaux selon l'article R.635-1 du code pénal ; le montant dépend du préjudice subi dans le cas d'un vol conformément à l'article 311-3-1).



LE SAVEZ-VOUS ?

Les arbres n'ont pas qu'un rôle décoratif !

En plus de participer à l'embellissement de votre cadre de vie, les arbres jouent un rôle essentiel pour le bien-être des habitants. Ils participent à la lutte contre le réchauffement climatique en absorbant le dioxyde de carbone. Ils favorisent la biodiversité et améliorent aussi la qualité de l'air. Leur présence apporte également de l'ombre et rafraîchit les espaces publics, ce qui est crucial lors des périodes de fortes chaleurs.

TAXE FONCIÈRE

La Ville n'augmente pas son taux

Alors que certaines communes réévaluent à la hausse leur taux de taxe foncière, la Ville de Montigny a fait le choix de maintenir le sien au même niveau pour la 15^e année d'affilée. Par ailleurs, Montigny applique le 3^e taux le plus faible des villes de plus de 20 000 habitants dans le département.

Qu'est-ce que la taxe foncière et qui la paie ?

Instaurée en 1974, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est due en France par tous les propriétaires (ou usufruitiers) de propriétés bâties au 1^{er} janvier, y compris si vous louez votre logement.

A quoi sert cet impôt ?

29% des recettes de la Ville reposent sur la fiscalité locale. Ces fonds servent à financer les services municipaux (écoles, cantines, crèches, voirie, espaces verts, culture...), dans un contexte où les recettes des communes diminuent (hausse de la facture énergétique, baisse des droits de mutation sur les transactions immobilières, hausse des taux d'intérêt, inflation...).

Comment est calculé le montant de la taxe foncière ?

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable de votre logement (la "valeur locative cadastrale" décidée par l'Etat en fonction de l'évolution du marché immobilier et des caractéristiques du bien) par les taux d'imposition votés par les collectivités locales.

Le taux est-il élevé à Montigny ?

La municipalité a fait le choix de le maintenir au même niveau pour la 15^e année consécutive, à 36,17%. Par ailleurs, si l'on compare les taux de taxe foncière pratiqués dans l'agglomération, Montigny figure au 4^e rang. Montigny est également en dessous de la moyenne départementale.

Villes de + de 20 000 hab. dans le Val d'Oise	Taux de taxe foncière
	2024
1. Ermont	35,22
2. Gonesse	36,15
3. Montigny-lès-Cormeilles	36,17
4. Taverny	36,27
5. Sarcelles	36,90
6. Argenteuil	38,14
7. Goussainville	38,45
8. Cormeilles-en-Parisis	38,50
9. Eaubonne	38,71
10. Montmorency	38,98
11. Garges-lès-Gonesse	39,01
12. Saint-Gratien	39,91
13. Sannois	40,18
14. Deuil-la-Barre	40,29
15. Saint-Ouen-l'Aumône	40,98
16. Villiers-le-Bel	41,06
17. Franconville	41,14
18. Herblay-sur-Seine	42,08
19. Bezons	43,80
20. Cergy	44,15
21. Pontoise	47,07

Source : DGFiP

Pourquoi le montant de ma taxe foncière a-t-il augmenté ?

Malgré la décision de la Ville de maintenir son taux inchangé, les bases fiscales ont mécaniquement augmenté en fonction de l'inflation (+3,9% en 2024, contre +7,1% en 2023). Par ailleurs, le taux de la taxe d'ordures ménagères a aussi progressé de 0,19 point. Perçue par la communauté d'agglomération, cette taxe sert à financer la collecte et le traitement de nos déchets.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Taxes foncières pour 2024
votées et perçues par la commune et divers organismes
Avis d'impôt

Taxes foncières 2024	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	36,17 %	%	%	0,58 %	7,84 %	0,863 %	
Taux 2024	36,17 %	%	%	0,587 %	8,03 %	0,863 %	

Extrait d'une feuille d'imposition. Le taux communal de taxe foncière est inchangé depuis 15 ans.



DOSSIER

MONTIGNY EN FORME OLYMPIQUE !

Dans de nombreux clubs sportifs ignymontains, les adhérents, emballés par les médailles françaises décrochées aux Jeux Olympiques de Paris, affluent. C'est le cas en escrime, volley, judo, badminton et, entre autres, au basket... Cet « effet JO » conforte la volonté de la Ville de mettre tout en œuvre pour que chaque habitant puisse pratiquer une activité sportive régulière, indispensable à la santé, au bien-être et à l'épanouissement.

Tous les quatre ans lors des JO, l'escrime suscite un grand enthousiasme. La discipline, qui traditionnellement rapporte le plus de médailles à la France (elle figure au 2^e rang ex-aequo avec la natation cette année, après le judo), suscite des vocations et le nombre de licences augmente dans les clubs, comme le souligne Monique Vardi, la Présidente de la riposte ignymontaine : « nous avons constaté un certain engouement pour notre sport car un grand nombre de personnes ont visionné les JO à la télévision. Tous ont été admiratifs devant les images au Grand Palais. Nous espérons une augmentation de 10 % de nos effectifs cette année ». Il n'y a pas que l'escrime qui fait

un tabac. Tous les sports où les Français ont brillé cet été ont vu bondir leur cote de popularité. La natation, bien sûr, qui comme chaque année affiche de nombreuses inscriptions, mais aussi le volley-ball : « après la précédente médaille olympique, il y a trois ans, on avait vu les demandes exploser », se souvient Brigitte Cervetti, présidente du club de volley. « Cette année, on bat tous les records dans toutes les tranches d'âge ! La tendance est à une forte reprise mais difficile de dire dans quelle ampleur. En fait nous risquons de manquer de créneaux jeunes et ce sera peut-être la 1^{ère} fois dans l'histoire du club que nous refuserons du monde ».



DOSSIER



Questions à Cyril Joly

Conseiller municipal
délégué au sport.

Le badminton de plus en plus prisé

Jusque-là considéré comme un jeu sympathique à pratiquer entre amis, le badminton s'est révélé aux yeux du public comme une discipline exigeante et spectaculaire, notamment grâce à la médaille d'or du champion paralympique Charles Noakes : « Nous avons eu beaucoup de demandes lors de la fête des associations. Ce n'est pas forcément lié aux JO mais je pense que c'est un élan global vers le sport qui s'opère. Les créneaux des jeunes ont été remplis très rapidement et les demandes de séances d'essais et les prises de cotisation ne désemplissent pas depuis le forum pour le public adulte. A ce jour nous comptons 75 adhérents. Nous tablons sur 90 licenciés cette saison », indique Anne-Sophie Jouhanet, présidente des plumes ignymontaines.

Le foot plus nuancé

Du côté du Football club de Montigny, qui rassemble quelque 320 licenciés, l'effet JO est moins évident mais, comme le rappelle Florence Sergent-Nicolle, la présidente, « les stars du football sont rarement présentes sur cet événement, contrairement à la Coupe du monde ». Pour autant, le club continue d'enregistrer des inscriptions et nourrit plusieurs ambitions : « nous créons une 2^e équipe U14 et une équipe U16. En compétition, nous visons une montée en D3 pour les U14, en D2 pour les vétérans

+35 ans et un maintien en poule excellence pour les +45 ans. Pour toutes les autres catégories, nous insistons sur la formation et, surtout, le plaisir de jouer ensemble. »

Le judo porté par ses champions

Au judo, même s'il est encore tôt pour parler de l'effet JO, Teddy Riner et sa bande ont inspiré les enfants. « Les gens s'identifient aux athlètes. Les excellents résultats des JO expliquent sans doute la hausse du nombre de licenciés pour cette année et notamment chez les 3-4 ans et les 6-7 ans. L'équipe de France performe depuis quelques années maintenant et la demande est toujours assez importante », affirme Mohamed Dahek le président du club de judo Montigny.

Hausse des inscriptions au basket

Même son de cloche au club de basket : « l'effet JO a été énorme. Beaucoup d'appels et de nombreuses inscriptions. Dans toutes les catégories, nous avons remarqué une demande forte, et notamment une nette augmentation chez les filles et les petites catégories. Notre nombre de licenciés va passer de 350 à 400 », explique Cédric Etienne Jacques, le président du basket. Après avoir vibré pour les épreuves des Jeux olympiques, tous ces signaux indiquent que les Ignymontains veulent continuer à vivre des émotions en faisant du sport.

Montigny, une ville qui aime le sport ?

Porteur de valeurs fortes, le sport est essentiel à l'éducation et il accompagne l'insertion sociale et professionnelle. Sa pratique encourage le dépassement de soi, le respect de l'autre, le travail d'équipe et la régularité... La Ville mène une politique sportive ambitieuse qui s'articule autour de plusieurs axes : le sport événement avec le soutien à la mise en place de manifestations sportives, le sport découverte pour favoriser la diversité des disciplines sportives, le sport accessible avec la prise en compte de tous les publics. Notre ambition est de permettre à tous de s'épanouir sur notre territoire pour qu'ils se sentent heureux et fiers d'y vivre et la pratique sportive y participe.

De quelle manière soutenez-vous les clubs ?

Nous attribuons chaque année une subvention aux clubs sportifs pour les aider car ils contribuent activement au dynamisme et à l'attractivité de la ville, en plus de participer au sport-santé. Nous leur mettons aussi à disposition les équipements communaux. La Ville, par l'intermédiaire de son centre communal d'action sociale, soutient aussi la pratique sportive en attribuant des aides financières. Par l'intermédiaire du CCAS, la collectivité prend en charge une partie de la cotisation des sportifs licenciés (de 3 à 25 ans) qui justifient d'un quotient A.

LE SAVEZ-VOUS ?

Top 3 des sports les plus pratiqués en France en 2024 :



1/ Le foot



2/ Le tennis



3/ L'équitation

Top 3 des sports les plus pratiqués à Montigny en 2024 :



1/ Le foot



2/ La natation



3/ Le tennis



2 500 licenciés

environ dans les clubs de sports de Montigny



118 350 €

de subventions attribuées aux associations sportives



35 disciplines

sportives pratiquées et 23 associations

OCTOBRE ROSE

Tous mobilisés contre le cancer du sein !

A l'occasion d'Octobre rose, le mois national consacré au dépistage du cancer du sein, la Ville se mobilise. Elle forme ses agents et organise une journée de sensibilisation vendredi 18 octobre de 14h à 19h parvis Picasso. Nouveauté cette année : une poitrine géante de 20m de long et de 5m de haut sera installée parvis Picasso pour vous proposer un « Voyage au cœur du sein » inédit. Cette installation artistique est on ne peut plus sérieuse : créée par l'artiste plasticienne Émilie Prouchet-Dalla Costa, le Dr Galindo médecin hospitalier à Montauban et l'entrepreneur Gabriel Pacheco, elle invite les visiteurs à découvrir les caractéristiques de l'anatomie d'un sein. Au travers d'images et de vidéo, elle permet aussi de mieux comprendre ce qu'est une mammographie, les traitements du cancer et le processus de guérison.

Des mini-bilans de santé gratuits

En partenariat avec la Ligue contre le cancer du Val d'Oise, une exposition réalisée par les ambassadrices santé de Montigny sera par ailleurs proposée au public. Des infirmières seront présentes pour répondre aux questions sur le dépistage et réaliser des mini bilans de santé gratuits. Des rendez-vous pour des bilans de santé approfondis pourront aussi être pris avec l'association IPC, qui dispose d'un centre d'exams conventionné par l'Assurance Maladie. Un verre de bissap (infusion de fleurs d'hibiscus) sera également offert aux participants !

Retrouvez le programme complet sur montigny95.fr



ENTRETIEN AVEC le Dr Mohamed DEROUICH,

Chef du service de gynécologie-obstétrique et responsable de la chirurgie oncologique, gynécologique et mammaire au Centre hospitalier Victor Dupouy d'Argenteuil.

Quel est l'intérêt du dépistage précoce du cancer du sein ?

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. Le dépistage du cancer du sein permet de dépister des lésions cancéreuses à un stade précoce, dont le traitement sera plus facile et avec des séquelles moindres qu'à un stade avancé.

A quel âge s'en préoccuper et vers qui se tourner ?

De 50 ans à 74 ans, dans le cadre du dépistage national, les femmes sont invitées à réaliser une mammographie tous les 2 ans. Cette mammographie est prise en charge à 100%. On y associe un examen clinique annuel par un professionnel de santé, à réaliser tout au long de la vie. En cas d'antécédents de cancer du sein dans la famille, il faut en faire part aux professionnels de santé, afin d'adapter le dépistage et le suivi selon les facteurs de risques.

Quelles sont les « chances » de guérison ?

Lorsque le cancer est diagnostiqué à un stade précoce et avec les traitements adaptés, le taux de guérison est de 90%.



Questions à

Monique Lamoureux

Adjointe au maire en charge des affaires sociales, des solidarités, de la prévention santé et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour quelle raison la Ville se mobilise-t-elle dans le cadre d'Octobre rose ?

Le cancer du sein est la première cause de cancer féminin avec 61 214 nouveaux cas estimés en 2023 selon l'Institut national du cancer. Les professionnels de santé insistent pour dire que plus ce cancer est détecté tôt, plus il se soigne facilement. C'est la raison pour laquelle, nous nous mobilisons chaque année, pour rappeler l'importance du dépistage. D'autant qu'à Montigny le taux de dépistage de ce cancer est passé de 42% en 2020 à 38% en 2023.

Quelles seront les principales actions cette année ?

La grande nouveauté ce sera cette visite d'une poitrine géante pour expliquer aux Ignymontains l'anatomie d'un sein, les points de vigilance et le fonctionnement des traitements contre le cancer. Il sera aussi possible de poser des questions et de trouver toute l'information nécessaire sur le dépistage. La mairie Picasso sera éclairée en rose tous les soirs du mois d'octobre pour rappeler à tous l'importance de la prévention.

« Si le cancer est diagnostiqué tôt, le taux de guérison est de 90% »

Pourquoi est-ce si important de s'auto-palper ?

L'autopalpation permet aux femmes de se surveiller à domicile afin de détecter des anomalies et s'orienter rapidement vers un professionnel de santé. Une fois par mois sous la douche, vous pouvez toucher vos seins et vos aisselles en faisant tout le tour et en cherchant quelque chose d'inhabituel, comme une masse. Vous pouvez aussi regarder vos seins à la recherche d'une rétraction cutanée, une rétraction du mamelon ou un aspect de méplat (modification du galbe à la surface du sein). Il faut consulter en cas de masse palpée, d'écoulement au niveau du mamelon, d'aspect inhabituel (peau rétractée, rouge, douloureuse) de la peau.

Quels sont les autres leviers d'action pour réduire le risque ?

Il est conseillé d'avoir une alimentation équilibrée et d'éviter le tabac et l'alcool. Il est également recommandé de pratiquer une activité physique régulière.





Près d'une centaine d'associations se sont retrouvées pour présenter leurs disciplines.



Le maire Jean-Noël Carpentier aux côtés d'Adélaïde Hamiti, adjointe en charge des associations et du vivre-ensemble et de Cyril Joly, conseiller municipal délégué au sport.



Des démonstrations d'arts martiaux, de volley et de badminton et animations musicales et ludiques ont rythmé l'après-midi.



Le député de la circonscription, Emmanuel Maurel, est venu rencontrer les associations ignymontaines avec le maire Jean-Noël Carpentier.



LES ASSOCIATIONS EN FÊTE !

Le 7 septembre dernier, les associations ignymontaines ont fait leur rentrée. Au travers d'échanges avec les bénévoles, de démonstrations et de spectacles, la fête des associations a permis aux habitants de découvrir la multitude d'activités proposées à Montigny. **Retour en images.**

MERCREDI 9

» ATELIER « APPRENDRE À BIEN UTILISER SES E-MAILS »
De 10h à 11h30 à l'Espace Numérique (espace Nelson Mandela, avenue A. Maillol). Gratuit sur inscription au 01 30 26 36 50.

SAMEDI 12

» REG'ART
Immersion culturelle et numérique guidée (l'histoire du portrait). A 15h30, à la Micro-Folie, Espace Corot, 8 Grande Rue. Inscription sur montigny95.fr (rubrique Agenda)

DIMANCHE 13

» CINÉ-RELAX – MOI, MOCHE ET MÉCHANT 4
Centre culturel Picasso à 14h30 (tout public) Tarif : 4,50€.

JUSQU'AU DIMANCHE 13

» EXPOSITION PIKXL
Espace Corot, 8 Grande Rue
Entrée libre et gratuite, de 15h à 18h les mercredis et samedis et dimanches.

MERCREDI 16

» VACCINATION GRATUITE
De 17h30 à 19h, 13 bis rue Elsa-Triolet
Accessible aux enfants et aux adultes.

VENDREDI 18

» ANIMATIONS DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE
Parvis Picasso, de 14h à 19h (lire p. 10).



Retrouvez le coup de cœur des bibliothécaires en flashant ce QR code.



© Amaud Robin

ÇA BOUGE

3 bonnes raisons de visiter la Micro-Folie !



La Ville a inauguré une Micro-Folie, le 28 septembre dernier, à l'Espace Corot – Maison des talents. Zoom sur trois bonnes raisons de pousser la porte de ce nouvel équipement culturel numérique, ouvert en partenariat avec le parc de La Villette.

1 – Admirez des milliers d'œuvres au format numérique

Conçue par le parc culturel de La Villette à Paris, La Micro-Folie est un musée numérique. « Elle permet de démocratiser la culture en donnant accès, gratuitement et sans quitter Montigny, à des milliers d'œuvres des plus grands musées nationaux et régionaux », souligne Jean-Claude Benhaïm, adjoint au maire en charge de la vie culturelle, parmi lesquels le Centre Pompidou, le Musée du Louvre, le Musée d'Orsay, l'Institut du monde arabe ou encore le château de Versailles. Le contenu de la Micro-Folie est évolutif : chaque année, elle s'enrichira de nouvelles collections, composées en moyenne de 250 à 400 chefs d'œuvre.

2 – Vivre une expérience nouvelle

Vous rêvez de pouvoir admirer la Joconde de Léonard de Vinci ou encore La Nuit étoilée de Vincent Van-Gogh ? Les musées traditionnels ne vous attirent pas ? Direction la Micro-Folie où vous pourrez, à votre rythme et avec vos enfants, découvrir les secrets des plus grands tableaux, sur l'une des dizaines de tablettes numériques mises à disposition. Les écoles de la commune pourront profiter de l'équipement, en autonomie ou sous la forme d'une visite guidée thématisée.

3 – Découvrir des artistes de la région

En parallèle de la Micro-Folie, l'Espace Corot continuera d'accueillir régulièrement des expositions. Ces dernières ont été pensées en lien avec la Micro-Folie pour offrir aux visiteurs une ouverture sur l'histoire de l'art et les grands courants artistiques. Une vidéo sera projetée en continu, en lien avec chaque exposition, pour approfondir un thème. Pour débiter la saison, l'exposition *Résilience* de l'artiste PIKXL est visible jusqu'au 13 octobre (retrouvez toute la programmation sur montigny95.fr, rubrique « Saison culturelle »).

EN PRATIQUE

Où ? La Micro-Folie se situe à l'Espace Corot – Maisons des Talents, 8 Grande rue au village.

Quand ? Inaugurée le 28 septembre 2024, ce musée numérique est accessible à tous gratuitement les **mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.** (en période d'expositions temporaires)

Plus d'infos et prise de rendez-vous pour les groupes et les scolaires auprès du service des affaires culturelles : 01 30 26 30 26.

EN CHIFFRES

320 institutions

15 collections

1067 chapitres

4418 contenus



HISTOIRE

Il était une fois...

LES VERNIS GUITTET

Fabricant français de peintures depuis 1864, la maison Guittet développe une offre de produits, destinés aux professionnels du bâtiment.

Du savon à la peinture

Tout commence vers 1840. Victor Guittet fonde une usine de savon près du Mans. A son décès, ses fils développent l'activité et implantent plusieurs établissements en France et en Europe. Après 1870, la famille Guittet abandonne la fabrication des savons pour se consacrer à celle des vernis. L'usine de Montigny, créée en 1871, était située à l'angle de la rue Gravet et de la rue de la République.

La vie de l'usine

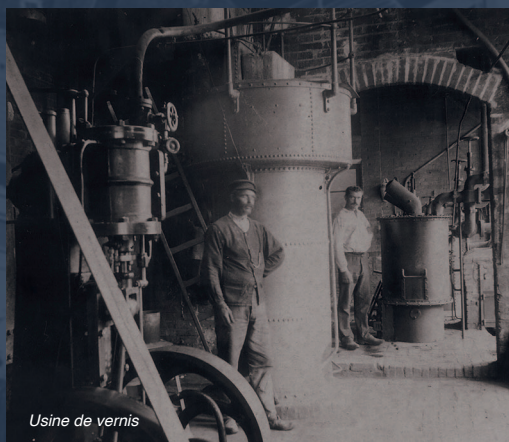
En 1900, l'usine produit quotidiennement 2 tonnes de vernis et emploie une vingtaine d'ouvriers. De 1875 à 1952, la fabrique est dirigée par la famille Guittet. En 1951, la société DUCO prend des parts au sein de la société. En 1990, Guittet intègre le groupe Total avant de rejoindre, en 2007, la division Architectural Coatings du groupe PPG Industries.



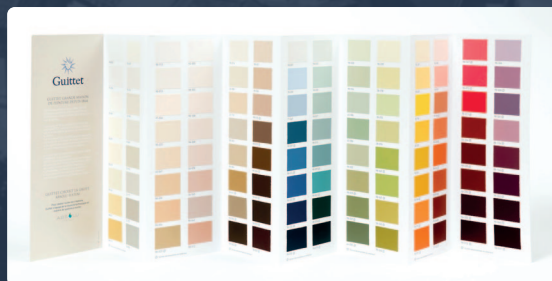
Les ouvriers de l'usine de vernis-guittet

Plan de sauvegarde de la Ville

En 1981, la société Duco-Guittet, qui emploie près de 150 personnes, est menacée de fermeture. La raison invoquée : la vétusté des locaux alors que le secteur bâtiment engrange des bénéfices. Dès lors, une pétition est signée par 80 employés qui refusent la fermeture du site ignymontain. En octobre de la même année, Robert Hue, le maire de l'époque, écrit à Pierre Mauroy, alors Premier ministre, pour lui demander de maintenir l'usine sur la commune, source d'emplois et de revenus avec la taxe professionnelle. Malgré l'énergie déployée, en janvier 1982, l'usine ferme définitivement ses portes.



Usine de vernis



Nuancier Guittet

Aujourd'hui, l'entreprise Guittet est encore présente dans plus de 250 points de ventes sur tout le territoire français et dispose de deux usines de production en France localisées, à Ruitz (62) et Genlis (21).



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de Lucy et de la place qui porte son nom. Vous avez des photos ou des documents à ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook (@Montigny95).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Montigny s'embellit

L'année 2024 marque l'aboutissement de nombreux projets issus de notre programme municipal.

Cette année, chaque initiative reflète notre volonté d'embellir les paysages urbains, que ce soit à travers la requalification des voiries ou les projets de rénovation. Dans le quartier Lalanne et sur la rue du Général de Gaulle, ces transformations incluent l'enfouissement des réseaux aériens, la réfection des trottoirs et parkings, la plantation d'arbres et la désimperméabilisation des sols.

Ces actions se poursuivront rue de la République et avenue Fernand Bommelle. Le boulevard Victor Bordier, quant à lui, se distingue désormais par un terre-plein central végétalisé, qui sera bientôt prolongé.

Les projets de rénovation du Village et de requalification du Centre-Ville suivent le même objectif de développement urbain durable et réfléchi. Au Village, le bois des Feuillantines, récemment ouvert au public, est désormais le 9^{ème} « poumon vert » de la ville. L'élargissement de la Grande Rue et de ses trottoirs arborés, la création de nouveaux espaces verts et de cheminements piétons, ainsi que la construction d'une centaine de logements et de deux commerces, viendront compléter ce cadre harmonieux. L'an prochain, un nouveau parc avec un air de jeux, face à l'école Yves Coppens, viendra enrichir le quartier de la gare.

Ainsi, en 2024, Montigny continue de s'embellir, renforçant son image de « Ville nature » au service de ses habitants et de leur avenir.

Pendant que l'opposition diffuse des fake news sans faire de propositions sérieuses, nous, nous poursuivons notre programme municipal, à votre service.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Pour un soutien équitable et transparent du tissu associatif

Lors du forum des associations, nous avons eu le plaisir de rencontrer les responsables associatifs de notre ville. Ces échanges nous ont permis de discuter des nombreuses activités, qu'elles soient culturelles, sportives ou éducatives, proposées en cette rentrée scolaire. Nous avons également pris note des besoins exprimés par les associations, qui œuvrent au quotidien pour animer et dynamiser notre commune.

Nous sommes fiers de leur engagement et tenons à remercier chaleureusement les bénévoles qui, année après année, donnent de leur temps pour faire vivre notre territoire.

Afin de soutenir ces initiatives, nous encourageons les associations à formuler leurs demandes de subventions, qu'elles soient communales ou départementales, afin qu'elles puissent poursuivre leurs actions dans des conditions optimales.

De notre côté, nous restons mobilisés pour défendre et renforcer le tissu associatif local. L'an dernier, nous avons demandé à la municipalité d'apporter plus de transparence dans l'attribution des subventions, afin de garantir une répartition plus équitable et adaptée aux besoins des associations. Certaines d'entre elles se voient encore refuser un soutien sans explications claires. À l'échelle du département, les critères d'attribution sont explicités dès la phase de constitution des dossiers, ce qui assure une répartition juste des aides. Pourquoi ne pas envisager la mise en place d'une charte communale qui préciserait les conditions de financement des associations, incluant des critères comme leur ancienneté, les types de projets éligibles et les tranches de montants accordés ?

En 2023, le département a octroyé près de 32 600 euros de subventions dans notre canton. Nous encourageons donc les associations à présenter leurs dossiers, qui seront examinés avec la plus grande attention. Car ce sont vos préoccupations qui motivent notre action.

Groupe « Agissons pour Montigny »

Etat Civil

Naissances

Abedour Laya
Ardjoun Alice
Bah Liya-Rahma
Brihmat Sofia
Didda Aymen
Epinat Maelya
Ferede Nejashi-Belay
Haddouch Zayd
Lena Tremi
Ouled Saad Jade
Rherbaoui Sarah
Sountoura Aïchata
Tinou Issa
Ustase de Andrade Mia
Voyer Elio

Mariages

Chagnat Dorian et
Jonot Morgane
Leleu Mickaël et Catry Valérie
Roptin Ludovic et
Barbosa Maria

Décès

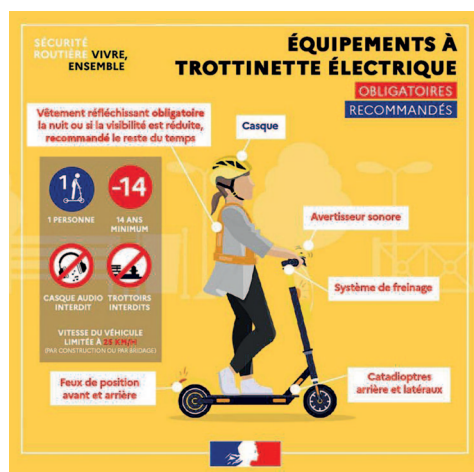
Bohin Nadia épouse Maunovier
Claudin Renée veuve Prak
Collas Jean
Grébert Denise veuve Lecanu
Henneguelle Simonne
Le Gac Louis
Mongot Joseph
Mougeotte Maria
divorcée Costard
Portet Patrice
Rahmani Quiamodin
Rault Jean-Baptiste

LUTTE CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

Mis en place en 2019 et généralisé en novembre 2022 aux 15 communes de l'agglomération Val Parisis, le permis de louer évolue. Depuis le 1^{er} juillet 2024, le périmètre du dispositif a été élargi afin de renforcer la lutte contre l'habitat indigne et dégradé. Concrètement, le permis de louer, oblige chaque propriétaire qui souhaite mettre en location un logement à déposer une demande d'autorisation préalable. Le périmètre concerné et le formulaire sont accessibles en ligne sur valparisis.fr. Les services de l'agglomération ont 1 mois pour instruire les demandes.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une lumière en panne dans votre rue ? Un feu tricolore bloqué ? La communauté d'agglomération Val Parisis a mis en place en 2020 un numéro vert gratuit et joignable à toute heure (0 801 23 05 15) pour que les habitants puissent signaler tout dysfonctionnement. En fonction du degré de l'urgence, des moyens sont mis en œuvre pour résoudre le problème 7 jours sur 7.



ESPACE NATUREL RÉGIONAL DES BUTTES DU PARISIS

Île-de-France Nature, propriétaire, aménageur et gestionnaire de l'Espace naturel régional des Buttes du Parisis, poursuit son programme pluriannuel de mise en sécurité des espaces extérieurs du fort de Corneilles. Depuis fin septembre et jusqu'à la fin 2024, l'opération consiste à retirer, de façon progressive, les arbres dangereux ou dépérissant et représentant une menace notamment pour les promeneurs et la pérennité des boisements. Le mauvais état sanitaire des arbres est principalement lié aux conditions météorologiques des dernières années, indique Île-de-France Nature, qui ont favorisé les maladies (suie de l'érable et encre du châtaignier). Dans un souci d'économie circulaire, les bois coupés sont ensuite valorisés sur place, dans la réhabilitation du fort de Corneilles ou sous la forme de mobilier.

PERMANENCES ADDICTIONS

Des permanences pour les personnes souffrant d'addictions ont été mises en place, un lundi sur deux, au service Prévention, 134 rue du Général-de-Gaulle (1^{er} étage). Cette permanence, initiée en partenariat avec l'association Addictions France, s'adresse aux moins de 25 ans confrontés à tous types de dépendances : le cannabis, la drogue, la cigarette, les jeux vidéo ou encore les achats compulsifs. Les dates de permanence sont à retrouver sur montigny95.fr (rubrique Mon quotidien, santé). Les prochaines auront lieu les lundis 21 octobre et 4 novembre. **Prise de rendez-vous et informations auprès du CCAS au 01 30 26 30 26.**

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous souhaitez ne rien manquer des événements de la commune ? Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez simplement votre adresse e-mail tout en bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques, urbanisme et habitat : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 18h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).

OCTOBRE ROSE

Pour lutter contre
le cancer...

V  y a g e
au cœur du
S E I N* !

Vendredi 18 octobre 2024
De 14h à 19h, parvis Picasso



- ⌘ Visite interactive d'un sein
- ⌘ Informations sur le dépistage
- ⌘ Mini-bilans de santé gratuits
- ⌘ Exposition